

**Dossier de demande d'accréditation
Master M2E.**

Conseil d'administration du 2 février 2026

Délibération 2026/02/CA-071

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et 712-3 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse ;

Vu le règlement intérieur de l'Université de Toulouse ;

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 27 janvier 2026 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- **APPROUVE le dossier de demande d'accréditation pour la mise en œuvre du Master M2E à compter de l'année universitaire 2026-2027.**

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

.....**12 février 2026**.....

Toulouse le 2 février 2026,
La Présidente de l'Université de Toulouse,

Odile RAUZY



Délibération adoptée à l'unanimité des membres en exercice

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 34
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0